

Protocole Bio Minceur 30 Ampoules

EAN: 3428881284802 FABRICANTE: SUPERDIET



Superdiet a développé pour vous le Protocole Minceur, un protocole tout-en-un en 3 phases successives de 10 jours, formulé selon les principes de la naturopathie : drainage corporel, élimination et combustion des graisses.

LA DESCRIPTION

Mode de vie, métabolisme, âge? sont des facteurs qui influencent notre poids et peuvent compliquer la mise en place d'un régime amaigrissant. Mais certaines plantes peuvent nous aider à atteindre cet objectif !

Superdiet a développé pour vous le Protocole Minceur, un protocole tout-en-un en 3 phases successives de 10 jours, formulé selon les principes de la naturopathie :

Phase 1 : drainage du corps.

Cette phase est un complexe de 4 plantes bio : Pissenlit, Sureau et Artichaut participent au drainage. Le bouleau complète cette formule.

Phase 2 : élimination.

Cette phase associe 4 plantes bio : la Reine des prés aide à l'élimination, le thé vert aide au contrôle du poids. Ce complexe est complété par du Fenouil et du Bouleau.

Phase 3 : combustion des graisses.

Phase 3 est une formule qui associe 4 plantes biologiques : le guarana contribue à l'action brûle-graisses et le thé vert apporte un soutien dans le cadre d'un programme de perte de poids. La formule est complétée par du Son d'Avoine et de la Papaye.

Pour obtenir des résultats visibles, la réalisation du Protocole Perte de Poids doit être réalisée en association avec un mode de vie actif et une alimentation variée et équilibrée.

Saviez-vous?

Une cure de drainage est toujours favorable avant d'entreprendre une démarche minceur. Cela favorisera le travail d'élimination de l'organisme. Il est important d'accompagner ce protocole d'une bonne hydratation pour aider le corps à se nettoyer.

Il en va de même avec l'activité physique, qui va favoriser la dépense énergétique et la transpiration.

L'agriculture biologique



Protocole Bio Minceur 30 Ampoules

EAN: 3428881284802 FABRICANTE: SUPERDIET



100% plantes
Fabriqué dans nos ateliers des Hauts-de-France.
Sans conservateur
Sans alcool

Mode d'emploi

Prendre avec les repas, de préférence le matin. En 3 phases successives de 10 jours selon le protocole indiqué. Prendre 1 ampoule par jour, pure ou diluée dans un demi-verre d'eau. Agiter avant utilisation.

Précaution d'utilisation

Ne pas consommer à jeun. Ne pas utiliser chez les enfants et adolescents de moins de 18 ans. Ne pas utiliser chez les femmes enceintes et allaitantes. Ne consommez pas plusieurs préparations de thé vert dans la même journée. Ne pas utiliser en cas de maladie des voies biliaires. Déconseillé aux femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein. Déconseillé en cas d'ulcères gastriques ou duodénaux, de maladies cardiaques, rénales et hépatiques, d'hyperthyroïdie ou encore en cas de diabète. Déconseillé si vous prenez des anticoagulants. Déconseillé en cas d'allergie aux plantes de la famille des Composées ou des Apiacées, à ceux qui souffrent d'allergies aux dérivés salicylés et en cas d'hypersensibilité à l'anéthole ou au pollen. Déconseillé aux personnes sensibles aux effets de la caféine (phase 2 : 4,9 mg de caféine par jour en moyenne / phase 3 : 11,5 mg de caféine par jour en moyenne). Une utilisation à long terme est déconseillée sans avis médical. Consulter un professionnel de la santé avant utilisation, surtout si vous prenez des médicaments. Il est recommandé de ne pas prendre le produit avant de se coucher. Contient un maximum de 80 mg pour la phase 2 et 15 mg pour la phase 3 de catéchines d'épigallocatechine-3-gallate par dose quotidienne recommandée. Ne dépassez pas la portion recommandée à consommer chaque jour, veillez à avoir une alimentation variée et équilibrée et un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants. Pour usage oral uniquement, ne convient pas pour injection.

Composition

Phase 1 : PISSENLIT- SUREAU-ARTICHAUT-BOULEAU BIO

Extrait aqueux de Pissenlit* (partie aérienne), Sureau* (fleur) et Bouleau* (feuille) - Extrait sec d'Artichaut* (feuille)

*Ingrédient issu de l'agriculture biologique



Protocole Bio Minceur 30 Ampoules

EAN: 3428881284802 FABRICANTE: SUPERDIET



Bouleau (Betula pendula Roth) 300 mg**
Pissenlit (Taraxacum officinale L.) 300 mg**
Sureau (Sambucus nigra L.) 300 mg**
Artichaut (Cynara Scolymus L.) 900 mg**
** équivalent en plantes sèches

Phase 2 : REINE DES PRES-THÉ VERT BIO-FENOUIL-BOULEAU

Extrait aqueux de Fenouil* (graine), Reine des prés* (sommité florale), Thé vert* (feuille), Bouleau* (feuille).

*Ingrédient issu de l'agriculture biologique.

Fenouil (Foeniculum vulgare var. dulce Mill.) 375 mg**
Reine des prés (Filipendula ulmaria L.) 375 mg**
Thé vert (Camellia sinensis L.) 300 mg**
Bouleau (Betula pendula Roth) 225 mg**
** équivalent en plantes sèches

Phase 3 : GUARANÁ-THÉ VERT-SON D'AVOINE-PAPAYE BIOLOGIQUE

Extrait aqueux de Thé Vert* (feuille) et Papaye* (fruit) - Jus concentré de pomme* (fruit) - Extrait de son d'avoine* - Extrait sec de guarana* (graine)

*Ingrédient issu de l'agriculture biologique.

Papaye (Carica papaya L.) 250 mg**
Thé vert (Camellia sinensis L.) 250 mg**
Avoine (Avena sativa L.) 600 mg**
Guarana (Paullinia cupana Kunth) 315 mg**
** équivalent en plantes sèches

